



Vendredi 18 octobre 2024

35e anniversaire de la Nuit des sans-abri Dans un Québec moderne, l'itinérance n'a pas sa place!



CALENDRIER D'ÉVÉNEMENTS

Le vendredi 18 octobre se tiendra partout au Québec, pour la 35e année, la Nuit des sans-abri sous le thème *L'itinérance : 100 visages*. Cette année, les organisations qui travaillent auprès des personnes qui vivent l'itinérance organisent des événements dans plus de 62 municipalités du Québec. En comparaison, en 2021, l'événement était souligné dans 30 municipalités. Le nombre d'événements a plus que doublé en trois ans.

Depuis 1989, le troisième vendredi du mois d'octobre, des personnes passent la nuit dans la rue en solidarité avec ceux et celles qui y vivent dans des conditions précaires et souvent intenable. La Nuit des sans-abri, d'abord connue sous le nom de « La nuit des jeunes sans-abri », a été lancée en 1989 par le Regroupement des Auberges du cœur du Québec. Anciennement tenu au centre-ville de Montréal, cet événement de solidarité s'est répandu, en 1997, pour rejoindre les gens dans toutes les communautés du Québec. Le Réseau Solidarité Itinérance du Québec

prend part à l'organisation de la Nuit des sans-abri depuis 2019. L'événement a lieu pour sensibiliser la population à la situation d'itinérance, de pauvreté et d'isolement sociale qui concerne de plus en plus de Québécois et de Québécoises. Cette nuit-là, toute la population est invitée à se rassembler dans un espace public en guise de solidarité avec les personnes en situation d'itinérance ou à risque de l'être. Y sont organisés des soupes populaires, des spectacles, des marches de solidarité, des témoignages, etc.



34e Nuit des sans-abri, Montréal, 20 octobre 2023

Le ministère de la Santé et des Services sociaux définit l'itinérance dans ces termes.

« Qu'est-ce que l'itinérance visible ?

« Une personne est considérée comme étant en situation d'itinérance visible si elle n'a pas de domicile permanent et sécuritaire et se trouve, sans abri, dans un lieu non conçu pour l'habitation humaine (par exemple, une voiture, un abri de fortune ou une entrée de porte) ou dans une ressource temporaire (notamment une ressource d'hébergement d'urgence, un refuge pour femmes victimes de violence conjugale, une ressource de transition, un centre de thérapie, un centre de réadaptation en dépendance, un centre de crise, un centre hospitalier, un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un service de police). »

« Qu'est-ce que l'itinérance cachée ?

« Une personne est décrite comme étant en situation d'itinérance cachée si elle est hébergée temporairement chez d'autres personnes ou dans un hôtel ou un motel, sans avoir de domicile fixe permanent, ou si elle demeure dans une maison de chambres. »

La nuit du 11 octobre 2022, le ministère de la Santé et des Services sociaux a dénombré dix mille personnes se trouvant en situation d'itinérance visible au Québec. C'est le plus récent dénombrement disponible. C'est une augmentation de

44 % par rapport au précédent dénombrement fait en avril 2018, soit 2523 personnes de plus dans la rue. À Montréal seulement, près de 5000 personnes dorment dans les rues ou les hébergements d'urgence chaque soir.

L'augmentation de l'itinérance la plus frappante est en Outaouais, qui a connu une hausse de 389 personnes (268 %). D'autres régions du Québec sont aussi durement touchées, comme les Laurentides avec une hausse de 109 % et la Montérégie, où l'itinérance visible a augmenté de 98 %.

En octobre 2022, près de trois personnes en situation d'itinérance sur dix (29 %) avaient été par le passé placées dans une famille d'accueil ou un autre milieu institutionnel par la Direction de la protection de la jeunesse.

Toujours en octobre 2022, 10 % des personnes en situation d'itinérance étaient incarcérées dans un établissement de détention provincial ou un quartier cellulaire d'un poste de police. En outre, plus d'une personne incarcérée sur cinq est en situation d'itinérance visible (22 %).



Manifestation à Québec pour le droit au logement, 15 septembre 2024

Le gouvernement du Québec vante son plan de lutte contre l'itinérance 2021-2026 sous le thème : *S'allier devant l'itinérance*. Dans ce document, le ministre de la Santé, Christian Dubé, écrit en introduction : « Le développement de pratiques croisées en itinérance passe également par l'amélioration des connaissances et le partage des expériences pratiques. Le défi demeure de tenir compte de la très grande multiplicité des visages de l'itinérance, des parcours, des axes sociaux (comme l'âge, l'identité culturelle, le genre, l'orientation sexuelle, etc.), mais surtout des besoins de la personne. Dans tous les cas, les solutions à l'itinérance commencent par l'écoute. Le Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 vient ainsi réaffirmer que pour le gouvernement, il faut s'unir pour lutter efficacement contre l'itinérance. »

Pas un mot fixant l'objectif d'éradiquer l'itinérance au Québec. Pas un mot pour dire que le droit au logement doit être garanti à tous les membres de la société pour éliminer l'itinérance et que le gouvernement assume la responsabilité. Et de dire que les solutions à l'itinérance commencent par l'écoute alors que l'itinérance ne fait que grimper, laisse en bouche un goût amer de mépris. C'est une fraude.

En mars 2024, lors du dépôt du budget provincial, le Regroupement des Auberges du coeur du Québec (RACQ) revendiquait un rehaussement significatif de son financement. Le groupement cumule un retard de 27M \$ de plus annuellement pour répondre à leurs besoins. Les Auberges du coeur ont pour mission d'offrir des services 24/7, 365 jours par année, mais peinent à boucler leur budget annuel. Le regroupement fait remarquer que, « malgré les crises du logement, de l'itinérance, des enjeux de santé mentale et d'accessibilité à des soins de santé physique et psychologique, les populations marginalisées et les jeunes vulnérables », le gouvernement Legault ne s'y intéresse pas parce que ces personnes ne sont pas les électeurs sur qui compte la Coalition avenir Québec pour se faire réélire. Ceux qui se battent en première ligne pour les droits des sans-abri s'opposent féroce-ment aux chefs de gouvernement et aux politiciens des partis cartellisés qui ne se soucient pas des besoins des sans-abri.

Le système qui donne aux riches le pouvoir de décider en toute chose et maintient le peuple dans l'impuissance est à l'origine de l'itinérance. Le système de partis cartels prive le peuple de tout pouvoir de décider de la direction de l'économie pour qu'elle serve le peuple. Le refus du gouvernement d'assumer la responsabilité sociale envers tous les membres de la société pour qu'ils puissent vivre dans la dignité et que personne ne soit laissé à lui-même cause l'itinérance. L'itinérance est fortement exacerbée par les politiques des gouvernements de payer les riches pour tout développement. Elle est également aggravée par la politique qui consiste à considérer les êtres humains comme jetables, comme avec l'abandon de la garantie d'un logement pour tous en faveur des grandes sociétés immobilières.

Appuyons toutes et tous la Nuit des sans-abri. Partie intégrante de la lutte pour se doter d'un Québec moderne et qui défend les droits de tous et toutes, l'itinérance doit être éradiquée.

Pour trouver un événement dans votre région, [cliquer ici](#).



PDF

NUMÉROS PRÉCÉDENTS | ACCUEIL

www.pccml.ca • redaction@pccml.ca